

2008/711 - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON - ARCHIVES MUNICIPALES ET LA DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE (DGAC) POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE EXPOSITION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 26 septembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« A l'automne 1908, un jeune Lyonnais Armand Zipfel, s'envole au-dessus du Grand Camp à Villeurbanne dans un aéroplane qu'il a construit de ses mains.

Pour commémorer le Centenaire de cet exploit, le Groupement Rhône-Alpes de l'Association Nationale des Vieilles Tiges et l'Association Rhodanienne pour le Souvenir Aérien (ARSA) ont confié aux Archives municipales de la Ville de Lyon, l'organisation et l'accueil, du 21 octobre 2008 jusqu'au 31 mai 2009, d'une exposition retraçant les grands moments de l'aviation militaire, commerciale et de loisirs, en région lyonnaise.

Parallèlement à cette exposition commémorative, la Direction Générale de l'Aviation Civile Centre Est a proposé aux Archives municipales de Lyon d'accueillir la présentation, dans le Hall des Archives, de leur exposition « *Du Morse à la souris, 60 ans de contrôle en-route* ».

La convention détermine les conditions de mise à disposition de cette exposition, de son installation aux Archives et son exploitation. »

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1- La convention relative à la mise à disposition par la Direction Générale de l'Aviation Civile Centre Est de l'exposition « *Du Morse à la souris, 60 ans de contrôle en-route* » aux Archives est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN